

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
DES SCIENCES DE L'INFORMATION  
ET DES BIBLIOTHÈQUES

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ÉTUDE

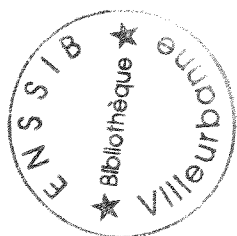
Le service d'étude de la bibliothèque d'Aix-en-Provence  
Projet de réorganisation

Michel ETIENNE

sous la direction de Danièle OPPETIT  
Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES SCIENCES DE L'INFORMATION  
ET DES BIBLIOTHEQUES

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Le service d'étude de la bibliothèque d'Aix-en-Provence  
Projet de réorganisation

Michel ETIENNE

sous la direction de Danièle OPPETIT  
Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence

Stage effectué du 6 avril au 11 juillet

1992

DCB

H7

1992

Le service d'étude de la bibliothèque d'Aix-en-Provence

Projet de réorganisation

Michel ETIENNE

RESUME: Ce mémoire aborde l'étude des conséquences de la création d'un service d'étude à part entière à la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence. Il tente de définir les grandes lignes du plan d'action concerté visant à développer ce service: restructuration des espaces, coordination des acquisitions et harmonisation des classifications en constituent les trois volets.

DESCRIPTEURS: France, Aix-en-Provence, Bibliothèque publique, Périodique, Fonds ouvrage référence, Acquisition, Développement collection, Classification décimale, Aménagement local.

ABSTRACT: This memoir deals with the consequences of the creation of a new department in the public library in Aix-en-Provence. It explains how to develop this department in three parts: appointment of a new area, concerted acquisitions and standard classification.

KEYWORDS: France, Aix-en-Provence, Public library, Periodical, Reference book, Acquisition, Collection development, Decimal classification, Local appointment.

Depuis la nomination de Madame Danièle Oppetit au poste de conservateur en chef en juin 1991, la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence est entrée dans une phase de profonde restructuration. Les rapports tant de l'Inspection générale de l'administration que de l'Inspection des bibliothèques avaient en effet souligné un manque d'efficacité dans plusieurs domaines. Cette restructuration aboutit dans un premier temps à la mise en place d'un nouvel organigramme par la création de nouveaux services, la transformation de postes de catégorie B en A ou A' et, de ce fait, la nomination de cadres supplémentaires.

Ainsi étaient mis sur pied des services transversaux de coordination: animation; service central de traitement du livre, chargé des différentes étapes du circuit des documents, depuis leur réception jusqu'à leur catalogage et leur prêt informatiques; service de lecture publique urbaine, lequel travaille au développement de la lecture dans les quartiers, notamment grâce au bibliobus, et gère

l'annexe de la Halle aux Grains.

De même l'ancien secteur "communication sur place" éclatait en deux services distincts: fonds d'étude et fonds ancien. Une note émanant de la direction de la bibliothèque exposait en ces termes, au début de 1992, la logique de ce démembrement: "une redéfinition plus précise des missions et des objectifs de chaque service doit permettre aux personnels de mieux se situer dans le projet de l'ensemble de l'établissement et d'offrir un meilleur service au public. Le service du fonds ancien se voit conforté dans son rôle de conservation du patrimoine écrit et d'accueil pour les chercheurs spécialisés. Le service d'étude doit offrir à un public plus large une documentation moderne, actualisée et remise à jour, dans les meilleures conditions d'accueil et de travail." Il était en outre prévu d'affecter à la consultation des périodiques et des ouvrages du fonds d'étude deux nouveaux espaces spécifiques dans l'aile ouest, encore en grande partie inutilisée, de la bibliothèque.

Une réflexion s'est alors amorcée, elle se poursuit actuellement, sur les modalités et les conséquences de la mise en place d'un service d'étude autonome comme sur les grandes orientations d'un plan d'action visant à développer ce dernier. Le fruit de la réflexion menée conjointement par les responsables des différents services concernés et à laquelle je fus associé, durant mes trois mois de stage (avril-juin 1992), fait l'objet du présent rapport. Je livre donc ici, non pas une synthèse exhaustive sur la

question. mais un document de travail dans lequel on trouvera le résultat de quelques décisions déjà soumises à l'épreuve des faits et beaucoup de conclusions partielles ou en forme d'interrogations.

I.

LA CREATION DU SERVICE D'ETUDE

Les données de base

1. Entre fonds ancien et lecture publique

Au tout début de l'année 1992 était donc créé un service spécialement chargé du fonds d'étude, comprenant huit agents avec, à sa tête, Madame Martine Cousin. Le choix du démembrement du secteur "communication sur place", au vu de l'héritage reçu, ne pouvait qu'obéir à une nécessité impérieuse.

En effet, si la bibliothèque Méjanès doit beaucoup de son renom à la richesse exceptionnelle de ses collections de livres anciens et tout particulièrement de celle de son fondateur et premier donateur<sup>1</sup>, pendant longtemps elle n'a vécu pour ainsi dire que par et pour son fonds ancien. Alors que ce dernier était encore conservé dans les locaux de l'Hôtel de Ville, la bibliothèque proposait, il est

---

1. Jean Baptiste Marie Piquet, marquis de Méjanès (1729-1786), consul d'Arles puis d'Aix, dont la bibliothèque comportait peut-être 80 000 volumes.

vrai, deux services de lecture publique, l'un pour les adultes, situé dans un bâtiment voisin (la Halle aux Grains) et l'autre destiné aux jeunes et installé dans la Bastide du Parc Jourdan. Toutefois ce dispositif, même complété par l'acquisition d'un bibliobus, ne répondait guère à la demande. En 1976, S. Estève, conservateur en chef, concluait sa présentation de la bibliothèque parue dans la *Bibliographie de la France* par cette formule inquiétante: "la bibliothèque apparaît-elle comme un cimetière, un conservatoire de livres ou est-elle un centre vivant de documentation? [...] Occupant deux étages de l'Hôtel de Ville, la bibliothèque Méjanès possède quelques salles de belles dimensions empreintes d'une certaine noblesse mais l'ensemble manque d'unité et ne correspond pas aux besoins."<sup>1</sup> Cet article évoquait déjà l'urgence d'un nouvel équipement pour lequel on dut attendre l'année 1989.

Jusqu'à cette date, la priorité fut, de fait, donnée aux livres anciens et ce, jusque dans les acquisitions courantes du service commun de "consultation sur place", dit aussi "d'étude et de documentation". Car ces achats semblent avoir été pensés en grande partie en fonction de la présence du fonds ancien et de son utilisation par les chercheurs et les étudiants: sans m'être penché sur les registres d'inventaire, j'ai pu constater qu'actuellement

---

1. "La bibliothèque Méjanès" dans *Bibliographie de la France*, 2ème partie, Chronique, n°12, 1976.



les magasins renferment des collections entières de travaux d'érudition telles que la *Bibliothèque scientifique internationale*, la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, la *Bibliothèque des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes*, les travaux de la *Société des anciens textes français* etc.

Mon propos n'est pas de discuter l'opportunité de telles acquisitions mais de souligner qu'elles ne sont pas de nature à former ce que nous concevons aujourd'hui comme un véritable fonds d'étude en bibliothèque municipale: soit une documentation récente, actualisée, portant sur tous les champs de la connaissance et comprenant des ouvrages de références (au pluriel) ainsi que des textes de référence (au singulier) de différents niveaux.

Ce nouvel objectif tel qu'il vient d'être défini, la volonté de rompre avec une politique d'acquisition qui ne semblait plus correspondre au projet d'ensemble de l'établissement (lequel ne néglige pas pour autant le fonds ancien, loin s'en faut) ont donc conduit à la mise en place d'un service d'étude spécifique. Celui-ci reste tenu de gérer l'héritage qui lui est transmis.

A cette première difficulté, s'en ajoute une seconde. J'ai évoqué le déménagement, en 1989, de la bibliothèque, qui fut transférée dans les bâtiments réhabilités de l'ancienne manufacture des allumettes. Ce déménagement signifia beaucoup plus qu'un changement d'adresse. La transformation du site fut dans l'ensemble une réussite, particulièrement dans ses aspects esthétiques. Les services jus-

que là dispersés s'y trouvèrent réunis (on maintint néanmoins une présence au centre-ville en faisant une annexe de la Halle aux Grains), une discothèque ouvrit ses portes tandis que la bibliothèque venait de s'informatiser.

Un gros effort fut bientôt consenti pour la lecture publique qui accusait encore un très net retard. A l'ouverture de la "nouvelle Méjanes", les ouvrages présentés en prêt étaient d'autant moins nombreux qu'il avait fallu en faire une sélection sévère: à l'image de modernité qui se dégagait du nouveau cadre d'accueil du public devait correspondre celle d'un fonds rajeuni. Un véritable renouvellement des collections n'ayant pu être programmé à temps, on s'était contenté d'en soustraire les éléments les plus détériorés pour les placer en magasin. C'est seulement dans un deuxième temps que le service de prêt-adultes eut les moyens d'une vaste campagne d'acquisitions, sous l'impulsion de Madame Marie-Claude Salavert, sa responsable. Après trois années de fonctionnement, le fonds est aujourd'hui évalué à plus de 40 000 volumes.

Pendant ces trois années, il ne s'est rien produit d'équivalent pour la constitution d'un fonds d'étude tel qu'on a pu le définir précédemment. Il en a résulté une forme de conception extensive du domaine de la lecture publique qui, certes, ne peut être que profitable à ce dernier et qui, du reste, s'accorde au public un peu particulier de la ville d'Aix-en-Provence: les étudiants y sont en effet nombreux et les "hautes" catégories socio-professionnelles sans doute plus fortement représentées

qu'en d'autres lieux'. Il ne s'agit pas pour autant de considérer par principe les ouvrages en prêt comme des ouvrages de lecture facile et pas davantage de réserver le service d'étude à des lecteurs d'un certain niveau d'instruction, scolaire ou universitaire. Je préciserai simplement dans l'immédiat que les champs d'acquisition des deux services se recoupent très largement en matière de livres documentaires mais que la section d'étude, dont c'est la spécialité, se doit d'être beaucoup plus exhaustive que la section de prêt-adultes.

Le mérite de cette brève observation est de mettre un peu plus en lumière le difficile contexte dans lequel s'insère la création du service d'étude: comment définir et faire valoir des missions spécifiques qui, jusque là, au sein de l'établissement, n'étaient pas prises en compte en tant que telles ou qui l'étaient partiellement par d'autres services?

## 2. Les collections

On peut lire, à travers l'état des collections dont se voit charger le nouveau service d'étude, les contraintes qui lui sont imposées par l'histoire et que je viens

---

1. Le système informatique en place, CLSI, ne permet pas une exploitation rigoureuse des statistiques sur les lecteurs. Cette appréciation n'est après tout qu'une hypothèse vraisemblable.

d'évoquer. On y distingue cinq grandes composantes.

Le fonds dit "général" ou "moderne", conservé en magasin, constitue la plus importante d'entre elles. Riche d'environ 20 à 25 000 titres (d'après une estimation croisée du nombre de mètres linéaires occupés et de la taille du fichier), ce noyau documentaire plutôt hétéroclite est bien difficile à caractériser. On y trouve à la fois les collections (au sens bibliographique) érudites dont j'ai déjà fait mention et d'autres, plus accessibles, mais souvent anciennes ou en mauvais état; ces dernières sont probablement issues du tri des ouvrages en prêt consécutif au déménagement. D'une façon générale, un gros travail de traitement de ce fonds s'impose.

On y repèrera les quelques livres anciens, rares et précieux qui méritent d'être versés dans le fonds ancien. Il s'agit également de retirer les ouvrages que le mauvais état physique et/ou l'insuffisante pertinence de l'information destinent au pilon et d'isoler ceux qui, avec ou sans renforcement, paraissent susceptibles d'alimenter les usuels ou, éventuellement, les collections de la lecture publique pour adultes. Les livres de cette dernière catégorie ne seront sans doute pas très nombreux. L'opération peut donner lieu dans le même temps, au vu des lacunes, à un fichier d'acquisitions de fond. Elle présente l'intérêt non négligeable de dégager de la place en magasin. On mesure aisément l'ampleur de la tâche qui a commencé et qui suppose d'ailleurs l'intervention d'un personnel qualifié. Les livres, manipulés un à un sur les rayons,

devront parfois subir ensuite les différentes étapes du catalogage, de l'équipement etc.

Dans les mêmes magasins sont conservés un certain nombre de **fonds spéciaux** entrés par voie de don à la bibliothèque et composés d'ouvrages et de documents d'archives du XXème siècle pour l'essentiel. Les deux principaux sont les suivants: le fonds Boissy touche les domaines de la littérature, du théâtre, du mouvement des idées dans la première moitié du siècle et compte peut-être 12 000 titres (c'est une estimation établie à partir du fichier et là encore à considérer avec prudence). Le fonds Bruno Durand quant à lui est constitué de recueils factices de pièces et opuscules sur la Provence, notamment de l'école du Félibrige; ces pièces sont au nombre de 2500 environ, mais toutes n'ont pas été cataloguées. Il va sans dire que cet ensemble de documents est uniquement consultable sur demande et sur place par les lecteurs. Il n'en est pas moins sollicité par ces derniers.

A ces deux premières composantes s'ajoute la série des **usuels**, en libre accès, ne comportant encore qu'à peu près 3 200 titres diversement répartis selon les champs du savoir. Les efforts du service se portent prioritairement sur l'accroissement de ce fonds dont on veut faire, non plus seulement un ensemble d'ouvrages de références ou d'usuels au sens strict du terme, mais également un corpus de grands textes et de grands auteurs de toutes les disciplines.

On voit ainsi qu'il convient de mener de front, d'une

part, une opération de reprise et de complément des collections, notamment en sciences humaines où les lacunes sont les plus criantes et, de l'autre, un travail de sélection et d'acquisition des nouveautés par un suivi de l'actualité éditoriale.

Il est très vite apparu que la mise en oeuvre d'un tel programme ne pouvait se passer d'une forte coopération avec le service de prêt-adultes. J'ai souligné combien les frontières sont imprécises entre les champs d'acquisition des deux services, combien même ces derniers se recoupent. Or, les moyens de cette coopération faisant défaut, une concertation a commencé sur les modalités pratiques d'organisation du travail à mettre en place pour y parvenir. J'évoquerai bientôt ses résultats.

Auparavant il me faut compléter la description des fonds gérés par le secteur étude, dans lesquels entrent encore tous les **périodiques**: soit 400 à 450 abonnements courants et les collections plus ou moins complètes d'au moins 2500 titres ne paraissant plus et conservés en magasin. Du strict point de vue du fonds et des acquisitions, le service hérita d'une situation satisfaisante, bien que les magasins soient proches, il est vrai, de la saturation et qu'en l'absence d'une réelle politique de conservation à l'échelon régional les éliminations soient difficiles à opérer. Certes, on éprouve aussi une difficulté particulière à appréhender la demande, qui s'exprime d'autant moins clairement que les lecteurs se contentent ici plus facilement de ce qu'ils trouvent. Le service gère égale-

ment les collections du bibliobus, de l'annexe de la Halle aux Grains, ainsi que les titres appartenant plus spécifiquement aux domaines de la musique, de la jeunesse etc. La concertation avec les sections correspondantes sur le choix des abonnements est bien sûr un peu délicate. Mais, en définitive, la centralisation dans la gestion liée à la nature bien définie du document est un gage de bon fonctionnement du service.

### **3. Les espaces publics. Les règles de communication**

A chacune de ces quatre premières composantes du fonds d'étude ont été attribués des conditions et des espaces particuliers de présentation et de communication au public dans les bâtiments restaurés de l'ancienne manufacture des allumettes. Les modalités de la mise à disposition des collections telles qu'elles ont été définies dans le projet d'occupation des nouveaux locaux constituent aujourd'hui la source d'un certain nombre de dysfonctionnements tant dans le service offert que dans l'organisation interne du travail.

Les espaces de la bibliothèque ouverts au public ont en effet été concentrés dans la moitié est des bâtiments et, pour ce qui concerne le livre, dans la partie dite "nef de lecture"; c'est là que s'effectuèrent à la fois le prêt pour les adultes et pour la jeunesse et la consultation sur place réunissant encore en un même service fonds

ancien et fonds d'étude<sup>1</sup>.

A l'exception de la "réserve", les magasins, quant à eux, ont été répartis sur deux niveaux dans l'aile ouest: en sous-sol on trouve le fonds ancien et la plus grande partie des périodiques; au rez-de-chaussée ont été entreposés pour l'essentiel le fonds "moderne" et les fonds Boissy et Bruno Durand, dans un magasin qui fut construit spécialement à cet effet selon un plan cruciforme au milieu de la nef. Du fait de la présence de cet élément rapporté, l'aile ouest prit bientôt le nom d'aile du cruciforme. La communication avec les espaces publics se fait par une galerie souterraine équipée d'un tapis roulant. Je ne dispose d'aucune information précise sur les contraintes et les choix d'ordre architectural ayant présidé à cette disposition générale.

Mais si l'on en vient à l'observation du fonctionnement de l'ensemble, on constate en définitive que seule la "jeunesse" a vu son territoire rigoureusement circonscrit. En revanche, on a été amené à faire de la salle Peiresc, espace vitré, phonétiquement isolé et ventilé, comptant environ 25 places assises et logiquement destiné à la consultation des livres anciens, rares et précieux, le lieu de consultation de tous les documents conservés en magasin: livres anciens en effet mais aussi documents du fonds "moderne" et des fonds spéciaux et tout numéro de

---

1. On trouvera un plan schématique de la bibliothèque en pièce annexe.



périodique ne se trouvant pas en accès libre. Or, jusqu'à l'aménagement de la nouvelle salle de la presse, seuls les tout derniers numéros parus de quelque 350 revues et journaux pouvaient être directement accessibles au lecteur en marge du secteur de prêt-adultes; leur consultation se faisait aux différents points de lecture dispersés dans la nef. La situation était donc la suivante: approximativement trois demandes de consultation sur quatre concernaient les périodiques, ce qui provoquait l'engorgement de la salle Peiresc et imposait au personnel de longues permanences en magasin.

Par ailleurs, faute de délimitation concrète entre les espaces du prêt et ceux de la consultation des usuels, on mettait en présence deux types d'usagers aux besoins contradictoires, les uns souhaitant aller et venir librement entre les rayons, bavarder éventuellement, tandis que les autres étaient en droit d'attendre le calme et le silence.

Pour remédier à ces deux phénomènes de confusion entre les différentes fonctions de la bibliothèque et conférer notamment au service d'étude à la fois une nouvelle cohérence et un lieu adapté à sa mission, le projet est né de lui réserver les espaces disponibles de l'aile ouest. Ce projet est aujourd'hui devenu en partie réalité.

Toutes les données du problème ne sont pas encore tout à fait réunies cependant. J'ai laissé de côté la cinquième et dernière composante du fonds d'étude, Biblio Service Métiers d'art, qui mérite en effet un sort particulier comme service décentralisé confié par l'Etat à la ville

d'Aix-en Provence.

#### **4. Biblio Service Métiers d'art**

Biblio Service Métiers d'art existe depuis 1976. La dénomination peut surprendre; elle rend compte de la double spécificité du fonds et de la mission de l'institution. Créé à l'initiative de la bibliothèque Forney et d'abord accueilli en ses murs, ce service fut destiné à conserver et enrichir une documentation, de caractère à la fois iconographique, historique et technique, relative à tous les domaines des arts décoratifs et appliqués; les collections étaient alors à l'usage des seuls professionnels exerçant en province, la bibliothèque Forney elle-même desservant le public parisien. Biblio Service Métiers d'art proposa bientôt de nombreuses bibliographies thématiques mises à jour, répondait aux demandes ponctuelles par des recherches particulières et prêtait les ouvrages et les diapositives par correspondance.

Après un bref passage au Musée des Arts décoratifs de 1985 à 1990, c'est en vertu de la politique de décentralisation poursuivie par le Ministère chargé de la culture que le fonds fut confié à la ville d'Aix-en-Provence (au coeur d'une région riche en ateliers d'artistes et d'artisans d'art) et installé dans les nouveaux locaux de la bibliothèque Méjanès. La convention conclue entre le

Ministère et la ville rappelle que les collections déposées à la bibliothèque sont propriété de l'Etat et précise que les acquisitions réalisées postérieurement à la date du dépôt appartiendront à la ville. Celle-ci s'engageait par ailleurs à créer un poste de bibliothécaire pour permettre le bon fonctionnement du service. Sous la responsabilité de Madame Dominique Mazel, bientôt nommée conservateur, le premier semestre de 1991 fut consacré aux difficiles transferts et emménagements du fonds, l'ouverture au public eut lieu en septembre de la même année.

Les conditions d'accès à Biblio Service Métiers d'art furent très vite assouplies, et les missions élargies: si, actuellement, pour les personnes résidant hors de la commune d'Aix, le prêt par correspondance demeure réservé aux professionnels des métiers d'art, les Aixois peuvent bénéficier d'un prêt direct dans la seule mesure où ils justifient d'un engagement dans le monde de l'art: les enseignants, les chercheurs, comme les étudiants en art plastique<sup>1</sup>, les maîtres et professeurs d'autres disciplines sollicitant la documentation de Biblio Service Métiers d'art pour toute activité pédagogique<sup>2</sup>, ainsi que les personnes membres d'une association dont l'action relève du domaine des arts plastiques peuvent aussi y prétendre. Enfin, la consultation sur place est ouverte à tout usager

---

1. Le prêt n'est accordé qu'aux étudiants en maîtrise pendant la durée de leur inscription à l'université.

2. La durée du prêt n'excède pas celle de l'activité en question.

de la bibliothèque Méjanes.

On offre ainsi à la curiosité du plus grand nombre un fonds qui reste spécialisé et se compose d'ouvrages souvent difficiles (dont peut-être 40% sont en langue étrangère) en s'efforçant de l'inscrire dans un ensemble plus vaste: le service naissant de l'étude auquel Biblio Service Métiers d'art est organiquement rattaché.

La "greffe" réussit-elle pour autant?

De nombreux facteurs s'y sont opposés. Le fonds des métiers d'art fut accueilli dans un espace exigü et coupé des salles de lecture de la bibliothèque<sup>1</sup>. La surface disponible n'atteint pas 100 m<sup>2</sup>; à peine une dizaine de places assises sont offertes aux lecteurs; un matériel adéquat de consultation des diapositives fait défaut et ne trouverait d'ailleurs pas à se loger; le travail interne ainsi que la permanence téléphonique sont effectués dans la même pièce. Après un an de fonctionnement (juin 1991-juin 1992), les collections, riches de quelque 11 000 livres et 8 000 diapositives à la date du dépôt, se sont bien sûr accrues, tant sur les crédits de la section étude qui sont impartis à Biblio Service Métiers d'art que sur la subvention spécifique d'aide au démarrage attribuée par la Délégation aux arts plastiques<sup>2</sup>. Parmi ces documents, les plus précieux sont constitués en réserve et exclus des envois sans obligatoirement l'être du prêt. Un certain

---

1. Cf. plan de la bibliothèque en pièce annexe.

2. Cette subvention forfaitaire de 80. 000F par an sera attribuée pendant trois ans à compter de la date du dépôt.

nombre de titres de périodiques spécialisés y sont aussi présentés.

Biblio Service Métiers d'art souffre non seulement d'un manque de place croissant mais également d'une situation excentrée par rapport aux espaces de présentation et de communication des documents dans la bibliothèque, situation qu'aucun dispositif signalétique adapté ne vient corriger<sup>1</sup>. Cette constatation vaut d'abord pour le public non averti de l'existence d'un tel service, c'est à dire pour les usagers dont on souhaite précisément éveiller la curiosité. Le lien de complémentarité qui unit les collections de Biblio Service Métiers d'art et celles de l'étude ou du prêt dans le domaine de l'art n'est pas toujours perçu par le personnel de la bibliothèque, il l'est très peu par les lecteurs.

Cette complémentarité existe de fait entre l'histoire de l'art et l'histoire des techniques et des savoir-faire artistiques, elle débouche sur une forme particulièrement vraie d'interdisciplinarité dans la recherche plastique contemporaine. Là, matériaux, supports, techniques et création entretiennent des liens indissolubles. Certes, Madame Dominique Mazel s'est vue confier la responsabilité des acquisitions pour le secteur "art" du fonds d'étude dans son ensemble, mais la séparation physique des

---

1. Une réelle réflexion sur la signalétique n'a pas accompagné l'installation de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux; cette lacune touche l'ensemble des services.

ouvrages continue de s'opérer. Une réelle coordination des achats manque entre Biblio Service Métiers d'art et le service de prêt-adultes; il s'agit là de la traduction du phénomène plus général dans la bibliothèque touchant l'étude et la lecture publique.

Biblio Service Métiers d'art attire très peu encore les usagers de la Méjanes. Les personnes qui s'y adressent ont le plus souvent été informées de son existence par les organismes professionnels, par la bibliothèque Forney, ou bien parce qu'elles ont eu entre les mains le dépliant propre au service. Et Madame Dominique Mazel estime que dans son public, qui ne cesse de croître, rares sont les "promeneurs" et les curieux aux demandes indéfinies ou simplement imprécises.

Il ne me semble pas que la forte spécificité du public de Biblio Service Métiers d'art soit nécessairement significative du type d'intérêt que peut susciter le fonds; mais elle démontre clairement à la fois que les effets de l'assouplissement des conditions d'accès sont encore limités et que les éléments d'une bonne articulation entre les métiers d'art et l'étude ne seront pas pleinement réunis tant que le regroupement ou le rapprochement des collections n'aura pas été effectué. Biblio Service Métiers d'art est donc, comme l'ensemble du service d'étude, touché par le projet de "relocalisation".

Je conclurai cette présentation sur une dernière particularité du fonds: les ouvrages déposés à Aix au début de 1991 sont cotés selon les règles de la Classification

Décimale Universelle, les acquisitions postérieures à cette date le sont en Dewey, conformément à la pratique couramment adoptée en bibliothèque municipale. Or, cet état de fait induit une nouvelle source de contradiction.

Les services de lecture publique et d'étude utilisent eux-aussi la classification de Dewey, mais dans une version aménagée depuis l'ouverture de la "nouvelle Méjanes". Le choix de cet aménagement avait obéi à une exigence de simplification. En regroupant des indices, en en diminuant la longueur et aussi en adaptant certaines subdivisions désuètes aux réalités du monde contemporain, on avait rendu la classification plus lisible, plus maniable, l'équipement et le rangement des livres plus faciles et plus rapides. Ce fut également une façon de répondre à la relative indigence des collections alors offertes en libre accès.

Or, la classification et l'indexation du fonds spécialisé des métiers d'art requièrent au contraire un outil particulièrement fin, ce qui justifie l'emploi de la Dewey intégrale. Celle-ci offre un cadre certes contraignant mais qui, précisément, présente l'avantage d'être strictement normalisé; elle facilite ainsi les échanges avec les autres bibliothèques.

La conversion de toute la partie du fonds de Biblio Service Métiers d'art cotée en CDU est indispensable, elle ne soulève aucun doute. En revanche, la question s'est très vite posée de l'opportunité d'une harmonisation des deux modes d'utilisation de la Dewey, notamment dans la

double perspective du regroupement des différentes composantes du fonds d'étude et de la mise en place d'un traitement centralisé du livre. C'est là un des volets de la réflexion, un des thèmes des réunions de travail auxquelles il m'a été donné de participer et dont je dois à présent rendre compte.



II.  
**UNE REORGANISATION EN TROIS POINTS**  
**Bilan intermédiaire**

Au total, trois types de mesures ont donc été envisagés pour répondre aux différents manques d'efficacité constatés et pour placer le service d'étude dans les meilleures conditions de développement possibles: restructuration des espaces, recherche d'une coordination dans les acquisitions et tentative d'harmonisation des classifications.

Ces trois projets, quelle que soit la forme qu'ils prenaient, n'étaient pas sans conséquence sur le fonctionnement des services adjacents: service du fonds ancien, service de prêt-adultes et, en général, de lecture publique-adultes. Ils ne pouvaient manquer notamment de leur poser de nouveaux problèmes. Par ailleurs, le service central de traitement du livre imposait ses contraintes; plus exactement, il était là pour rappeler les exigences de rationalisation du travail interne qui avaient présidé à sa constitution. Ainsi la concertation mettait en scène une grande partie des cadres de la bibliothèque. Elle a déjà donné lieu à un certain nombre de réalisations.

## 1. Restructuration des espaces

Deux nouveaux espaces étaient susceptibles d'être aménagés à l'intention des périodiques et des ouvrages du fonds d'étude dans l'aile ouest de la bibliothèque<sup>1</sup>. Le premier d'entre eux était initialement destiné à accueillir une artothèque et disposait déjà des revêtements et équipements de base: alimentation électrique, isolation, chauffage... En matière de mobilier, on y trouvait une banque de prêt et d'information; conçue selon la même ligne esthétique que celles des autres services, elle se prêtait assez bien, malgré sa hauteur excessive, à une réutilisation en vue de la communication de périodiques. Après l'abandon de l'artothèque, la réattribution de la salle au service des périodiques fut décidée au début de 1992. On prévoyait l'achat d'un mobilier complémentaire ainsi que l'installation d'une barrière anti-vol. Par ailleurs, le transfert devait s'accompagner du déménagement du bureau du personnel dans une pièce contiguë et supposait quelques travaux. Sa mise en oeuvre ne fit cependant l'objet d'aucune difficulté majeure; elle eut lieu au mois de septembre dernier. N'ayant pas pris part à l'exécution de cette première tranche de la "relocalisation" du service d'étude, je me bornerai à en évoquer les principaux effets.

---

1. Cf. plan de la bibliothèque en pièce annexe.

L'aménagement des espaces libres de l'aile du cruciforme est encore à l'état de projet et continue de susciter certaines interrogations. Son coût est nettement supérieur. Il suppose une programmation beaucoup plus poussée. Je tenterai d'en préciser quelques éléments.

### 1.1. La nouvelle salle de la presse

L'ouverture de la nouvelle salle dite de la presse avait suscité des espoirs que n'a pas démentis l'accueil du public: le nouvel équipement est déjà utilisé parfois au maximum de sa capacité. Il est vrai que, contrairement à la situation antérieure, l'espace disponible, plus vaste (environ 200 m<sup>2</sup>), est ici parfaitement circonscrit; mais, malgré son importante fréquentation, la salle de la presse offre de meilleures conditions de calme et de confort. Elle permet aussi de proposer un plus grand nombre de titres en accès libre et dispose d'un local annexe où sont entreposés les numéros d'un certain nombre de quotidiens parus depuis un ou deux mois, voire beaucoup plus pour *Le Monde*, dont la mise à disposition est immédiate. Enfin, une desserte par ascenseur la met directement en contact avec les magasins. Ces progrès dans le service offert aux usagers représente donc du même coup une économie en opérations de magasinage.

Je précise que la salle Peiresc où s'effectuait jusque là la consultation des périodiques conservés en magasins

se voit largement désengorgée et retrouve les fonctions qui sont les siennes. Le service de prêt-adultes hérite quant à lui d'un espace supplémentaire. On se penche actuellement sur la possibilité du prêt de certaines revues et, à plus court terme, sur les compléments à apporter au mobilier et au matériel ainsi que sur les correctifs à envisager dans leur disposition et dans la présentation des collections.

## **1.2. Le projet d'aménagement de l'aile du cruciforme**

Immédiatement derrière la salle de la presse se présente une vaste pièce d'environ 650 m<sup>2</sup> (18 x 37 m) au milieu de laquelle fut construit un magasin cruciforme. Ce magasin renferme les ouvrages du fonds d'étude et délimite quatre espaces susceptibles d'être aménagés et ouverts au public pour les besoins de ce service. Dans cette perspective cohérente ( et qui n'est sans doute pas étrangère au parti architectural d'origine), on en vient à faire de l'aile ouest de la bibliothèque un pôle "étude" bien marqué et bénéficiant de bonnes conditions de développement. Cette option n'est pourtant pas sans danger pour l'unité du service offert par l'établissement dans son ensemble. Elle implique en effet une dissociation des publics, orientés, dès l'entrée, vers la section de prêt ou vers la section d'étude, et impose aux usagers une alternative dans la

fréquentation de la bibliothèque. Il conviendra donc de veiller tout particulièrement à l'articulation des deux pôles ainsi mis en place et à sa lisibilité.

Par ailleurs, la succession dans l'espace des deux aires d'activité consacrées aux périodiques et aux livres suppose certaines contraintes, le lecteur franchissant la première pour accéder à la seconde: une signalétique particulière doit faciliter son orientation; il paraît nécessaire en outre de donner à la salle de la presse devenue lieu de passage la configuration la plus à même d'absorber les nuisances ainsi occasionnées. Il est vrai que la zone des périodiques constitue un élément attractif (chauffeuses, tables basses etc) qui peut efficacement jouer un rôle de transition entre le hall et le lieu de consultation des livres.

Consultation ou prêt? C'est là une première interrogation de fond qui touche à la nature même des activités du service d'étude dans sa nouvelle formule. Les sections d'étude sont traditionnellement destinées à la seule consultation sur place d'une documentation, de ce fait, toujours disponible; mais il peut paraître souhaitable, étant donné la motivation particulière de la demande, notamment en provenance des étudiants, ainsi que le caractère parfois difficile des ouvrages proposés, d'envisager un service de prêt spécifique.

Pour autant on ne peut mettre sur pied un système de prêt parallèle à celui de la lecture publique sans prendre le risque d'instaurer explicitement deux catégories de

public et deux niveaux de lecture. Il s'agit de faire en sorte que la différenciation majeure continue de porter sur le mode d'utilisation du document (consultation sur place / prêt) et de veiller à ce que les livres en prêt au service d'étude demeurent à la fois peu nombreux et d'un contenu spécifique. Le prêt étant d'ailleurs ici envisagé comme un "supplément de service", il sera de plus courte durée qu'en lecture publique. Enfin, ne souhaitant pas renouveler la juxtaposition actuelle entre les usuels et les livres empruntables, Madame Martine Cousin précise qu'il est préférable de ne proposer en prêt que des documents conservés en magasin (leur profil et leur mode d'utilisation s'accordent naturellement du reste).

Subsiste toutefois la difficulté du rapprochement entre le fonds de Biblio Service Métiers d'art, dont la vocation est aussi (et surtout?) le prêt à l'usage d'un public bien défini, et les usuels du service d'étude. Le projet de transfert dans l'aile du cruciforme englobe en effet les collections des métiers d'art auxquelles sera attribué un des quatre espaces disponibles conjointement aux usuels d'art. Dans ce cas très précis, préférera-t-on mêler les deux séries d'ouvrages en un classement continu au nom de la cohérence intellectuelle? Ou bien donnera-t-on, par un classement séparé, la priorité à une distinction des statuts et des publics (consultation sur place exclusivement d'une part, consultation pour tous et prêt aux professionnels et "amateurs" de l'autre)? La question reste posée.

Les espaces disponibles de la salle du cruciforme ne sont pas immédiatement utilisables. Il ne peut être question ici de proposer des solutions techniques d'aménagement intérieur qui requièrent une étude approfondie (charge d'exploitation des planchers, éclairage, chauffage, revêtements de mur, de sol, isolation de la charpente métallique, protection contre l'incendie etc). Bien que n'étant pas en mesure de prendre en compte ces aspects purement techniques, j'ai tenté d'évaluer la capacité d'accueil de l'ensemble en rayonnages et en livres, d'estimer la validité de certaines hypothèses quant à la répartition des collections dans les quatre espaces libres et de mettre en évidence quelques difficultés prévisibles de fonctionnement.

On trouvera en pièce annexe un plan du cruciforme présentant une disposition possible du mobilier. Celle-ci intègre les principaux paramètres: sources naturelles de lumière, agencement des circulations depuis l'entrée, éventuelles délimitations à l'intérieur d'un même espace, exigences de clarté dans la présentation des collections. De même, la banque de prêt a été placée à proximité des entrées et sorties du public. Les tables représentées sont d'un modèle couramment utilisé dans les sections de consultation de livres (1 x 2 m)<sup>1</sup>; elles sont théoriquement conçues pour quatre personnes mais peuvent en accueillir

---

1. D'une façon générale, les normes de 1975 m'ont guidé dans ma démarche.

six au maximum. Les rayonnages se composent d'éléments de 0.90 m de long et 0.30 m de profondeur; on considérera qu'ils sont munis de cinq étagères. J'ai veillé à ce qu'une distance réglementaire de 2 m d'axe en axe les sépare et tenu compte également des espacements nécessaires entre les tables. Quant aux proportions respectives des surfaces occupées en livres et en places assises, elles peuvent bien sûr être modulées au gré des besoins. Dans le cas présent, les chiffres sont les suivants:

Espaces	Surface en m <sup>2</sup>	Nombre de travées L=0.90 m 5 étag.	Nombre de volumes 35 vol/m	Nombre de places assises	
				4 /table	6 /table
1	130	45	7 100	16	24
2	140	54	8 500	24	36
3	140	40	6 300	24	36
4	130	25	3 900	12	18
Total	540	164	25 800	76	114

En tout état de cause, il s'agit d'une occupation raisonnablement dense<sup>1</sup>. La place réservée aux livres peut paraître surévaluée. Les collections existantes se chiffrent aujourd'hui à quelque 15 000 volumes (11 500 livres de Biblio Service Métiers d'art, 3 500 usuels), elles sont encore insuffisantes en matière d'usuels et seront donc amenées à s'accroître de façon sensible. Le nombre de

---

1. Après comparaison avec les normes 1975: 0.95 m<sup>2</sup> /100 vol., 2.5 m<sup>2</sup> / place assise et 35 vol. /m.



places offertes n'est en revanche pas en grande progression par rapport à la situation actuelle. Mais celle-ci reste difficile à mesurer en raison de l'utilisation polyvalente des postes de lecture: j'avais relevé, avant l'ouverture de la salle de la presse, un nombre maximum de 186 places indistinctement utilisées pour la lecture des périodiques en libre accès, la consultation des usuels ou des livres du prêt, le travail scolaire ne nécessitant pas l'usage de la documentation de la bibliothèque etc.

On pourra certes modifier l'équilibre entre les livres présentés et les places disponibles mais l'élément "Biblio Service Métiers d'art" fera encore surgir une difficulté liée à la richesse de son fonds. Lequel des quatre espaces lui attribuer? Le premier avait été pressenti pour diverses raisons: la proximité de la salle de la presse s'accorde avec la présence d'une collection de périodiques spécialisés sur les métiers d'art; le bureau vitré contigu peut permettre de répondre à la nécessité d'offrir un service d'information et de conseil spécifique aux lecteurs de Biblio Service Métiers d'art... La capacité de cette première zone n'est cependant pas la plus grande. Si ce choix est maintenu, ne conviendra-t-il pas de placer en magasin une partie du fonds et, en premier lieu, outre la "réserve", les livres les plus difficiles ou ceux parus en langue étrangère? La distribution des disciplines dans les trois autres "carrés" dépendait du point d'entrée et de sortie du public et de l'importance relative de la documentation: j'en fournis un exemple.

Je voudrais conclure sur deux grandes difficultés auxquelles on ne pourra manquer d'être confronté dans le futur aménagement du cruciforme et qui découlent de sa structure même en quatre espaces très isolés les uns des autres<sup>1</sup>. Le service manquera incontestablement d'unité visuelle: quel type de dispositif signalétique conviendrait-il de mettre en place pour corriger cette insuffisance? Par ailleurs, ne faudra-t-il pas prévoir deux postes de renseignement ... et de surveillance dans les "carrés" 2 et 3? Avec quel personnel?

Ainsi l'installation du fonds d'étude dans l'aile du cruciforme permet une nouvelle cohérence du service, elle facilite la communication des documents dans un cadre que l'on peut rendre particulièrement agréable et confortable. Mais elle ne se fera pas sans une programmation rigoureuse. Elle laisse par ailleurs en suspens le problème du fonds local, quasi inexistant en tant que tel et qui mérite, assurément, une réflexion d'ensemble. Elle génère également de nouvelles sources de difficultés. Je n'ai pas évoqué les effets négatifs de la séparation physique du fonds d'étude et du fonds ancien, deux services qui entretiennent naturellement des liens importants. La saisie informatique des collections n'étant pas exhaustives<sup>2</sup>, loin de là, cette séparation implique dans l'immédiat une duplication et un

---

1. Les couloirs de circulation à l'extrémité des ailes est et ouest du magasin ne mesurent pas 1.50 m.

2. La bibliothèque est en cours de réinformatisation.

tri du fichier commun. Il sera indispensable, en outre, de racheter un certain nombre d'usuels largement utilisés par les lecteurs du fonds ancien. Ces derniers cependant (je ne retiens pas ici tous ceux chez qui les splendeurs du fonds, si elles sont bien mises en valeur, peuvent tout simplement éveiller le goût de la lecture) continueront de se distinguer nettement par la nature de leur demande. En revanche, la rupture des liens de proximité avec le service de prêt-adultes a paru plus lourde de conséquences et rendu d'autant plus souhaitable la mise en place d'une active coopération.

## **2. Coordination des acquisitions**

Le besoin de coordination, je l'ai souligné précédemment, se fait avant tout sentir en amont dans les fonctions d'acquisition des deux secteurs de la lecture publique et d'étude. La réponse est délicate. Elle ne pouvait venir du processus de centralisation du traitement du livre dans la mesure où celui-ci n'intervient dans la chaîne des opérations qu'à partir de la réception des documents. Si les tâches d'acquisition ont été délibérément écartées de ce processus, c'est qu'on touche là à la "meilleure part du travail" et qu'on doit s'attacher à en préserver l'autonomie. Plusieurs réunions mettant en présence les responsables des différents services concernés ont abouti à la définition d'une formule de compromis.

Le système retenu est celui du binôme associant un représentant du fonds d'étude et un représentant du secteur de la lecture publique par grands domaines de la connaissance. Au sein de ce tandem, chacun se fait l'écho d'une demande particulière et met en jeu les modes de collecte de l'information bibliographique et de sélection des acquisitions qui lui sont propres. La confrontation des choix doit permettre ensuite d'attribuer aux ouvrages l'affectation et le statut qui leur sont le plus adaptés, et, le cas échéant, de décider en connaissance de cause de l'achat de plusieurs exemplaires d'un même livre. Dans ce dernier cas, une commande groupée devient possible. D'une façon générale, on se donne ainsi les moyens d'une meilleure couverture de l'actualité éditoriale et d'une plus grande cohérence de l'offre documentaire.

Le bon fonctionnement d'une telle organisation supposait la fusion d'une portion de chacun des deux budgets se traduisant par la création d'une enveloppe commune.

Une fois adoptés ces deux principes, il restait à définir les champs de recoupement pour lesquels ils s'appliquent et à les regrouper par grands secteurs. Leur répartition sera la suivante:

-Sciences humaines: philosophie, psychologie, psychanalyse, religion, pédagogie, éducation.

-Sciences sociales: sociologie, communication, médias, métiers du livre.

-Histoire, archéologie, ethnologie.

-Sciences politiques et juridiques, administration.

-Géographie, économie.

-Littérature, linguistique.

-Art, histoire de l'art.

-Sciences et techniques.

A l'inverse, un certain nombre de domaines sont apparus comme relevant spécifiquement du service de prêt-adultes d'une part, du fonds d'étude de l'autre. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement des ouvrages de fiction (dont font partie les romans policiers et la science-fiction), des bandes dessinées et des livres pratiques (guides touristiques, cuisine, jardinage, sport etc). La pression de la demande conduit par ailleurs à envisager des achats de nouveautés sur les crédits propres du prêt-adultes, la réponse pouvant ainsi être mise en oeuvre d'une façon plus rapide et plus souple.

Quant au domaine réservé de l'étude, il consiste avant tout en encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, soit des ouvrages de référence au sens strict du terme.

Enfin, sur la question du regroupement partiel des deux budgets, il a été convenu d'un test portant respectivement sur 40 et 20 % des sommes encore à la disposition des services d'étude et de prêt-adultes. Le troisième trimestre de 1992 marque la première phase d'application du dispositif dont on ne peut encore mesurer précisément les résultats.

### 3. Harmonisation des classifications

J'ai exposé un peu plus haut les principales données du dernier volet de la restructuration en cours, relatif au mode de classification des ouvrages. La perspective du rapprochement du fonds de Biblio Service Métiers d'art et des autres collections du service d'étude, d'une part, et la mise en place d'une centralisation du traitement du livre, de l'autre, ont fait surgir la nécessité d'une harmonisation des systèmes de classification. Ces deux contraintes ne s'appliquent pas toutefois avec la même force. En effet, la spécificité des compétences requises de la part du conservateur en charge du fonds spécialisé des métiers d'art plaide en faveur d'une dérogation à la règle de centralisation des opérations de cotation et d'indexation pour les ouvrages de ce service. En revanche, il est indiscutable que des documents présentés au public dans une même bibliothèque, a fortiori dans un même espace, ne peuvent être cotés selon deux normes différentes.

Cette exigence porte sur le domaine de l'art et sur la série "700" de la classification de Dewey. Ici, les différences résident autant aujourd'hui dans la signification première des indices que dans leur degré de précision. Aussi convenait-il de s'attacher avant tout à identifier les points de divergence les plus sensibles imposant aux ouvrages du service de prêt un retour à la Dewey classique et à évaluer le nombre de volumes correspondants.

Sur le premier point, sans entrer dans le détail des divisions, je me contenterai de préciser que la première modification, et la plus lourde, doit consister à faire passer toutes les monographies relatives aux artistes (quel que soient le genre et l'époque considérés) dans une série alphabétique continue sous la cote 709.2. Plus de 800 ouvrages sont concernés par cette modification. Au total, la conversion en touche environ un millier. Sa mise en oeuvre pourra sans doute être facilitée par le nouveau système informatique grâce à une transformation automatique des indices. Le changement des étiquettes reste l'opération la plus longue et la plus délicate car elle doit s'échelonner dans le temps et se heurte au problème des livres empruntés. Je rappelle que Biblio Service Métiers d'art se voit confronté à une tâche du même type mais d'une tout autre ampleur: le passage en Dewey des 11 000 livres hérités de la décentralisation, encore cotés en C.D.U.

On le voit, l'état d'avancement du projet de réorganisation du service d'étude de la bibliothèque Méjanes est inégal. Certaines opérations sont actuellement entrées dans leur phase d'exécution ou même d'ajustement: la mise en place d'outils de coopération dans les acquisitions constituait une priorité dans la mesure où l'on a affaire ici à une condition déterminante du développement et du bon fonctionnement des services. Certes, la formule retenue doit encore faire ses preuves. Il convenait aussi d'intervenir rapidement sur la question de la classification pour éviter que ne s'accroisse un peu plus la masse des ouvrages à traiter. Celle-ci demeure un obstacle tout comme le changement en cours du système informatique. La conversion effective des indices se profile cependant à court terme.

Le deuxième volet de la réorganisation déjà entré en vigueur touche les périodiques: cette réalisation fut commandée par l'urgence du désengorgement de la salle Peiresc mais aussi par la facilité avec laquelle l'installation des documents dans la nouvelle salle de la presse pouvait être mise en oeuvre.

En revanche, l'aménagement de l'aile du cruciforme se présente à plus longue échéance pour des raisons à la fois techniques et financières. J'espère avoir contribué à définir certains aspects de sa programmation par l'analyse de l'existant et le rappel de quelques difficultés prévisibles.

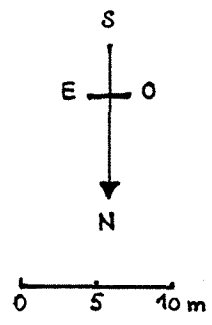
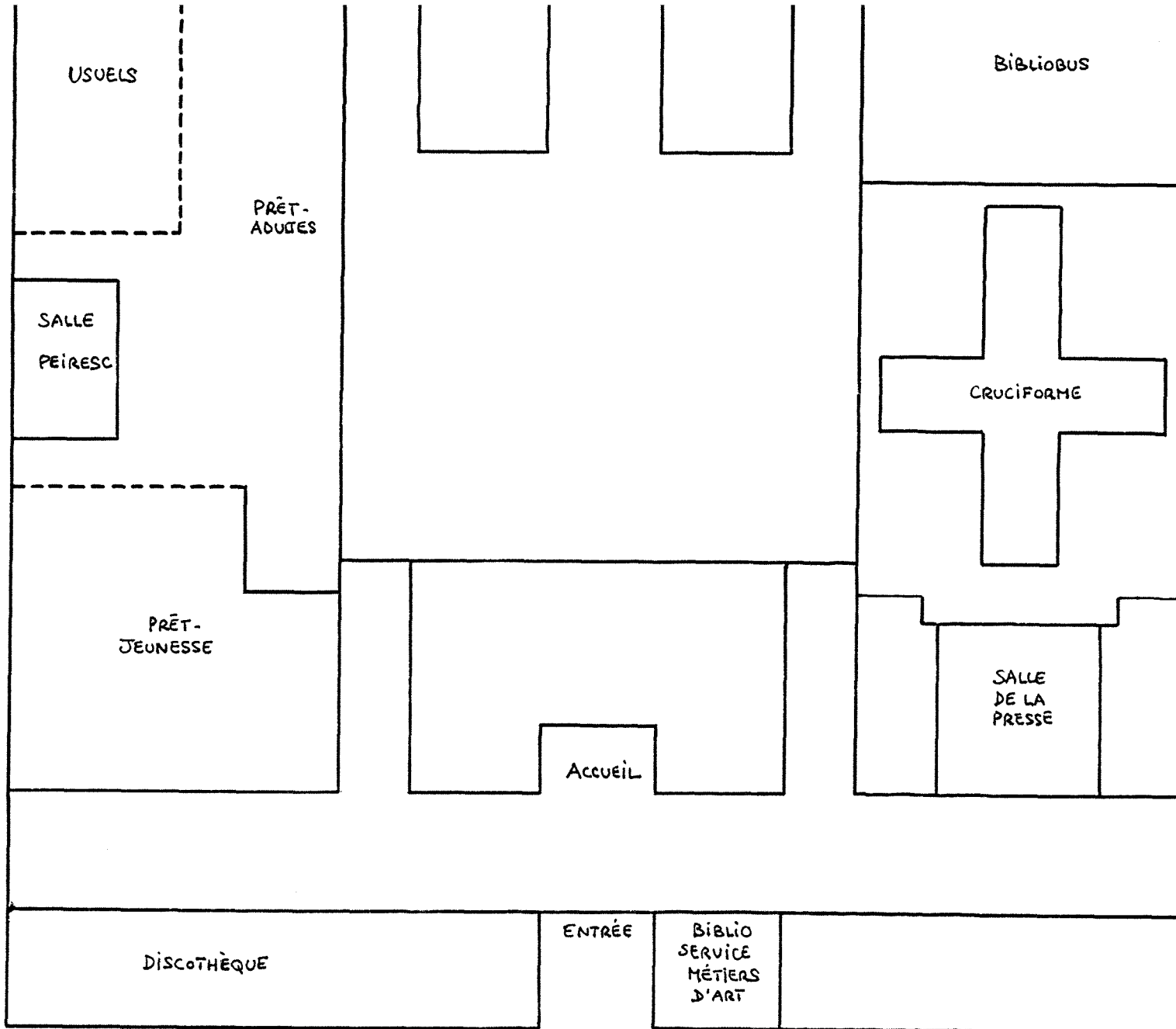
Il est vrai que la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence est aujourd'hui à l'ère de l'expansion avec l'exécution de la deuxième tranche des travaux de réhabilitation de la manufacture des allumettes, qui doit faire de l'ensemble une "Cité du livre".



## BIBLIOGRAPHIE

BISBROUCK (Marie-Françoise). - La bibliothèque dans la ville: concevoir, concevoir, équiper (avec vingt réalisations récentes). - Paris: Le Moniteur, 1984.

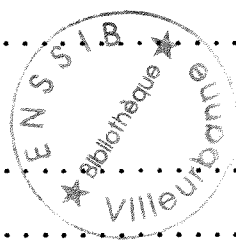
GASCUEL (Jacqueline). - Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque. - Paris: Cercle de la Librairie, 1984.





## TABLE DES MATIERES

I. LA CREATION DU SERVICE D'ETUDE .....	4
1. Entre fonds ancien et lecture publique.....	4
2. Les collections.....	8
3. Les espaces publics.Les règles de communication...	12
4. Biblio Service Métiers d'art.....	15
II. UNE REORGANISATION EN TROIS POINTS.....	22
1. Restructuration des espaces.....	23
1.1. La nouvelle salle de la presse.....	24
1.2. Le projet d'aménagement du cruciforme.....	25
2. Coordination des acquisitions.....	32
3. Harmonisation des classifications.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	38
PIECES ANNEXES	
Plan de la bibliothèque.....	39
Plan du cruciforme.....	40





\*959544D\*